forts capitaux mais qui ne créent pas un nombre suffisant d'emplois au Canada, et afin de rendre notre régime fiscal nettement plus équitable. Je sais que certains députés des deux côtés de la Chambre disconviendront de ces suggestions mais je les fais sans réserve car j'estime qu'elles montrent le chemin que, pour l'avenir prévisible, notre pays doit emprunter.

Je propose, en cinquième lieu, que le gouvernement perçoive des droits sur toutes les matières premières et les ressources énergétiques exportées. Ces ressources vitales sont souvent vendues soit aux États-Unis, soit à d'autres marchés étrangers, à des prix inférieurs aux prix mondiaux. Des droits à l'exportation enrayeraient le flot d'investissements étrangers dans nos industries extractives, ce qui nous permettrait de canaliser nos investissements vers des projets socialement plus utiles et, dans le même temps, d'accroître l'activité du secteur de transformation ouvrant ainsi des perspectives de travail à des milliers de Canadiens.

En sixième lieu, monsieur l'Orateur, j'insiste pour que le gouvernement élabore, de concert avec les provinces, des normes de planification et d'exploitation de ressources exigeant la transformation d'une plus grande quantité de matières premières au Canada même.

Ma septième proposition reprend, si j'ai bonne mémoire, ce que j'ai dit le 2 mai dernier à propos de l'organisme de contrôle ou de surveillance qui devrait jouir d'une autorité lui permettant de freiner la mainmise et l'acquisition de contrôle étrangers sous toutes ses formes et dans tous les secteurs objets du rapport Gray. Cet organisme devrait au moins avoir le droit d'obtenir toutes les informations pertinentes, d'enquêter à propos de certaines industries et de leurs pratiques et de limiter l'implantation de nouvelles sociétés étrangères et l'expansion de celles qui relèvent déjà de l'étranger ainsi que les prises de contrôle d'entreprises déjà existantes. Cette mesure n'aurait aucun mordant si elle n'était étayée par de tels pouvoirs s'exerçant dans toutes ces directions.

L'hon. M. Pepin: Dois-je comprendre que le processus de vérification, tel que l'entend le député aura pour objet d'empêcher, de limiter? S'il en est ainsi, quand pour-rait-on permettre les investissements étrangers qui répondent aux normes envisagées par le gouvernement?

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je répondrai simplement au ministre en lui disant qu'en ce qui nous concerne, de tels investissements seraient autorisés lorsqu'il apparaîtra clairement qu'il n'existe pas au Canada des fonds d'investissements pour mener à bien ce travail. Il ne pourra s'agir de négociations ou d'accords assurant certains avantages qu'il est impossible de garantir pour les années à venir. Ces investissements seront autorisés seulement s'il n'existe pas de fonds d'investissements canadiens pour exécuter un projet, peu importe qu'ils proviennent du secteur public, du secteur privé, ou des deux à la fois.

L'hon. M. Pepin: Faut-il . . .

M. Lewis: Je ne parviens pas à entendre le ministre.

L'hon. M. Pepin: Puisque le député dit qu'il y a plein de capitaux qui sommeillent au Canada, il serait de toute évidence extrêmement exceptionnel qu'on autorise des investissements étrangers. Ce serait extrêmement exceptionnel—à vrai dire, ce serait un accident—à en juger par les propos du député.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas bien l'objet de la question du ministre. Je lui dis que nous estimons que le gouvernement devrait se donner pour objectif de limiter l'investissement étranger dans tous les domaines.

Je ne dis pas qu'on devrait l'interdire complètement; ce serait idiot, car il pourrait y avoir des domaines où les investissements étrangers seraient utiles. Mais l'intention du gouvernement, dans la loi et dans sa politique, devrait être de limiter l'investissement étranger et de limiter l'expansion des sociétés d'appartenance étrangère déjà installées au Canada. A vrai dire, la question du ministre m'amène à mon point suivant, qui figurait plus haut dans mes notes, mais que j'ai réservé jusqu'à maintenant.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je me demande si je pourrais poser une question au député avant qu'il ne passe à son point suivant.

M. l'Orateur suppléant: Le ministre de la Justice désiret-il poser une question?

L'hon. M. Lang: Oui.

M. l'Orateur suppléant: Les députés peuvent bien sûr poser des questions si le député de York-Sud veut bien y répondre, mais j'espère que cela ne se produira pas trop souvent. Le député de York-Sud a le choix.

M. Lewis: J'accepte assurément la question, monsieur l'Orateur. Je suis, vous le savez, un député très courtois.

L'hon. M. Lang: Je vous remercie. Je suis reconnaissant au député de sa courtoisie. Pour en revenir à la proposition du député d'établir un impôt sur les exportations, le député ne conviendrait-il pas qu'un impôt sur l'exportation de matières premières comme la potasse, le pétrole ou le gaz naturel pourrait limiter le pouvoir des provinces de retirer certaines recettes de ces ressources? Et, pour prendre un domaine assez différent, pour ce qui est de la proposition du député d'essayer d'encourager la transformation, faudrait-il alors établir un impôt sur l'exportation du blé afin d'encourager sa transformation en farine au Canada?

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, si le ministre s'en était tenu à la première question que je lui ai posée, peut-être aurais-je été tenté de lui répondre poliment; cependant, sa seconde question a vite fait s'envoler cette tentation. Il sait parfaitement bien que personne à la Chambre ou au Canada ne pense cela. C'est la sorte d'argutie partisane de bas étage que je n'ai cure de réfuter pour le moment.

Des voix: Bravo

L'hon. M. Lang: Ainsi, vous ne tenez aucun compte de la première partie.

M. Lewis: En Saskatchewan, monsieur l'Orateur, j'ai eu le plaisir de dire à la population tout ce que ce ministre avait fait pour l'agriculture, ce ministre de la Justice qui doit sa nomination à l'injustice manifeste de sa politique agricole. Je vais parler, le moment venu, de ce qu'il a fait pour l'agriculture dans l'Ouest, mais je n'ai pas l'intention de perdre mon temps à répondre à ce genre de sornettes.

L'hon. M. Lang: Je croyais avoir dit quelque chose de pertinent.

M. Lewis: Il existe un véritable problème au Canada pour les provinces. Le premier ministre, d'autres ministres et des membres de l'opposition officielle rappellent